AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20240116-DEC_02_2024-AU
en date du 19/01/2024 ; REFERENCE ACTE : DEC_02_2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

DÉCISION

02-2024 Achat de panneaux pour les sites de compostage partagé

Le Président de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP)

Vu l'article L.5211-10 du code général des collectivité territoriales ;

Vu le code de la commande publique publié au Journal officiel de la République française le 5 décembre 2018 et en vigueur depuis le 1er avril 2019 accompagné de ses annexes ;

Vu les dispositions des articles R.2161-1 à R2161-5 du code de la commande publique ;

Vu la délibération n°71-2020 en date du 28 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire vers le Président de la CCBDP ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°15-2021 en date du 30 mars 2021 approuvant le règlement intérieur de la commande publique, actualisé par délibération n°167-2022 du 25 octobre 2022 ;

Considérant la nécessité d'acheter des panneaux pour les sites de compostage partagé ;

Considérant qu'une mise en concurrence a été réalisée auprès de trois entreprises ;

Considérant que la société GRAPHOT sise parc d'activités Drome Sud Provence, 235 impasse des senteurs à Saint-Paul-Trois-Châteaux (26130) a déposé une offre économiquement la plus avantageuse ;

DÉCIDE

ARTICLE 1
De signer le devis de la société GRAPHOT, parc d'activités Drome Sud Provence, 235 impasse des senteurs à Saint-Paul-Trois-Châteaux (26130) pour l'achat des panneaux pour les sites de compostage partagé.

ARTICLE 2
Le cout total de l'achat s'élève à 5 894.00 € HT soit 7 072.80 € TTC (TVA 20 %).

ARTICLE 3
Les crédits sont inscrits au budget 2024 à la ligne 2184 code analytique 7212600.

ARTICLE 4
Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme.

Fait à Nyons, le 16 janvier 2024

Le Président,
Thierry DAYRE

COMMUNAUTE de COMMUNES BARONNIES en DROME PROVENCALE 26110 NYONS

Transmission en préfecture le : 19/01/2024

Mise en ligne le : 22/01/2024